



***Bulletin municipal***  
***Réalville***

**N° 19 - Décembre 2018**

# Finances communales 2017



## Section de fonctionnement

11	Charges caractère général	338 226
12	Charges de personnel	603 337
14	Atténuation produits	102 402
65	Charges gestion courante	204 568
66	Charges financières	42 563
67	Charges exceptionnelles	2 405

**Total dépenses 1 293 501**

13	Atténuation charges	90 236
70	Produits des services	108 859
73	Impôts et taxes	671 620
74	Dotations et participations	591 620
75	Autres produits gestion	35 806
77	Produits exceptionnels	5 979

**Total recettes 1 504 120**

## Section d'investissement

16	Capital emprunts	123 533
20+21+23	Investissements	449 916

**Total dépenses 573 449**

1022	Remboursement TVA	145 128
10 68	Excédent fonctionnement	388 742
13	Subventions	388 520
16	Emprunts	150 000

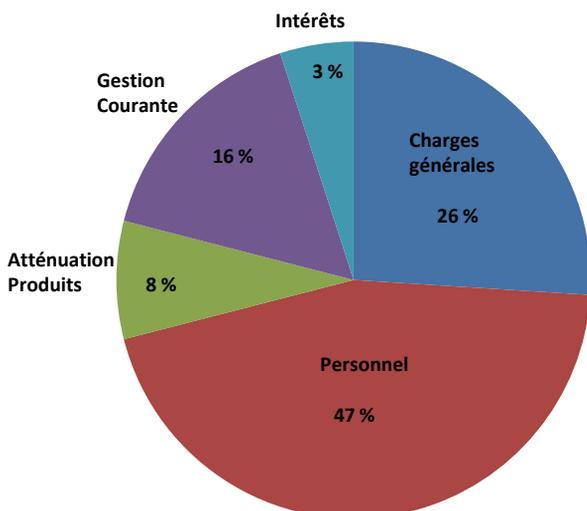
**Total recettes 1 073 770**

### Détail des investissements 2017

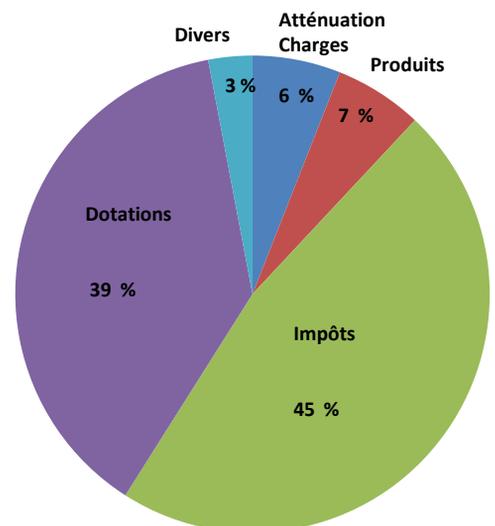
Maitrise œuvre	5 408
Parking esplanade	8 856
Local esplanade	8 758
Aménagement rte Bioule	109 925
Ecole	88 798
Réseaux électriques	30 696
Eclairage public	49 687
Véhicule Boxer	13 500
Matériels techniques	24 640
Matériel informatique	2 870
Voirie	98 778

**Total 449 916**

La maîtrise d'œuvre concerne la fin du PLU, les travaux route de Bioule et le début de la salle Virazels. Les travaux de l'école ont consisté à remplacer l'éclairage par des ampoules led, à renforcer l'isolation des combles et à mettre en place des rideaux isolants. Les matériels techniques servent au désherbage puisque nous ne pouvons plus utiliser de produits phytosanitaires. Le Boxer a renouvelé un véhicule en fin de course. L'éclairage public fait partie d'une première tranche de travaux.



**Charges 2017**



**Produits 2017**



## **Le mot du Maire**

Même si l'année 2018 s'est terminée dans un climat particulier, elle n'a pas été perdue pour la Commune. Nous avons achevé la transformation de l'ancien local des pompiers qui avait été libéré suite à la fusion des centres d'Albias et de Réalville. Nous disposons maintenant d'une salle de réunion confortable et moderne baptisée salle Virazels.

Comme chaque année, une somme importante a été consacrée à la voirie. Deux logements que nous possédons au dessus de la mairie ont été entièrement rénovés par nos employés. Le changement de tous les lampadaires est en voie de se terminer. Des emplacements sont à nouveau disponibles aux cimetières de St Martin et St Nazaire.

Des changements importants concernant les employés sont survenus suite au départ à la retraite de deux agents et à l'impossibilité de renouveler quatre contrats aidés par l'état. Nous avons donc titularisé trois personnes. Ceci impacte bien sûr les dépenses de fonctionnement mais nous devons faire face aux demandes de service de la part de la population. Malgré cela nos finances, grâce à une gestion rigoureuse, sont saines, en 2018 comme les années précédentes, et nous permettent, sans augmentation des impôts, de continuer les investissements nécessaires.

Les incivilités et l'insécurité font partie de nos soucis quotidiens. Face à ce fléau sociétal qui ne fait qu'amplifier, nous avons obtenu une prise en compte par la gendarmerie qui porte ses fruits. Nous avons aussi prévu un programme de déploiement de caméras qui sera réalisé par tranches sur les points stratégiques du village. Nous avons également instauré le permis de louer qui nous permettra, à partir du premier janvier 2019 de vérifier l'habitabilité des logements avant leur location.

2019 verra enfin la rénovation de la place des Arcades. Une grande partie du village sera ainsi réhabilitée. Les travaux du lotissement « l'Enclos » commenceront au deuxième semestre pour permettre la vente des lots en fin d'année et conforter les commerces locaux ainsi que les effectifs de l'école. Un nouveau parking d'une trentaine de places situé dans le chemin du Parc permettra un stationnement près de l'église et de la salle des fêtes.

Je vous souhaite une excellente année, une bonne santé, beaucoup de bons moments et vous assure de notre constance pour que, avec les moyens dont nous disposons, Réalville reste une cité où il fait bon vivre.

***Jean Claude Bertelli, Maire de Réalville et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des***

***VOEUX DU NOUVEL AN***

***le jeudi 17 janvier 2019 à 18 h 30 à la salle des fêtes***

***Les municipalités de CAYRAC et de RÉALVILLE offriront un goûter aux « aînés » (personnes à partir de 65 ans et leurs conjoints) le***

***DIMANCHE 10 Février 2019***

***à partir de 14 h 30 à la salle des fêtes de Cayrac***

*Les personnes intéressées par cette invitation sont priées de se faire inscrire à la mairie de REALVILLE avant le 1er février délai de rigueur*

## Nos écoles

**222 élèves, répartis en neuf classes, ont pris ou repris le chemin de l'école en cette nouvelle année scolaire 2018-2019.**

### ÉCOLE MATERNELLE

La quatrième classe qui s'était ouverte en septembre 2016 a été fermée au vu des effectifs d'inscription insuffisants pour son maintien. Ainsi Mme FAVEAU Fabienne nous a quittés.

L'école, avec 78 élèves, est désormais répartie en trois classes.

- 24 élèves nés en 2015 sont en petite section.
- 23 élèves nés en 2014 sont en moyenne section.
- 31 élèves nés en 2013 sont en grande section.

Ces élèves sont sous les responsabilités de Mme BEAUTES-VOIROL Carine, de Mme DARASSE Fabienne et de Mme FOUCART Camille assurant la décharge, le jeudi, de M. HISZ Jonathan, le directeur.

Cette année, Mme BELAY Françoise en petite section, Mmes CHAMBRIN Kimberley ou DESPONS Lydie en grande section, et Mme SOULIE Cathy en moyenne section secondent les enseignants afin de contribuer au bien-être et à l'éducation de nos élèves.



### ÉCOLE ELEMENTAIRE

Mme AMATRUDA Gwladys, directrice de notre école depuis 2008, nous a quittés pour d'autres objectifs de vie.

Mme GIMAT Valérie assure la direction de l'école élémentaire et ses 144 élèves en cette année scolaire.

Mme DONAT Nathalie, Mme GARDES Patricia, Mme HEURTOIS LE GOFF Christine, Mme GIMAT Valérie déchargée le vendredi et un jeudi matin par mois par M. OYANTO Pascal, Mme GUIBERT Dominique déchargée à mi-temps par Mme LOIRE Sylvie et M. GUILBERT Frédéric assurent l'enseignement des six classes ainsi réparties :

24 élèves en CP ; 12 élèves en CP et 10 élèves en CE1 ; 13 élèves en CE1 et 11 élèves en CE2 ; 16 élèves en CE2 et 9 élèves en CM1 ; 20 élèves en CM1 et 5 élèves en CM2 ; 24 élèves en CM2.

### PEDT

La mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire depuis 2015 a permis aux différents partenaires : communes, enseignants et la déléguée départementale de l'Éducation Nationale, personnel communal, l'association AILE Réalvilloise, parents d'élèves et Communauté de Communes de se retrouver pendant l'année scolaire afin de travailler ensemble et en corrélation.

Ce projet est mis en place pour trois ans. Il est construit sur trois grands axes en lien avec le projet d'école réalisé par les enseignants.

Les trois axes de notre PEDT sont : Mieux Vivre Ensemble, Continuité et Cohérence Educative, Communication. Ils permettent de définir les actions mises en place pour nos enfants sur les temps scolaires et périscolaires.

Le PEDT 2018-2021 a été validé par la DDCSPP (service de la Préfecture), l'Éducation Nationale et la CAF le 12/06/2018 et a obtenu comme commentaires :

« Le PEDT témoigne d'un fort investissement du territoire pour proposer aux enfants des conditions d'accueil périscolaire de grande qualité : activités diversifiées et évoluant en fonction des besoins des enfants ; qualification et formation continue des intervenants ; mise en place d'instances de participation ; volonté d'approfondir le lien avec les familles ».

La réflexion quant aux inflexions à apporter à la gouvernance du PEDT semble tout à fait pertinente. »

Le fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires a permis aux élèves de petite section d'aller à la sieste après le repas du midi et la réouverture de l'ALAÉ en maternelle de 16H à 18H30.



### ALAÉ (Accueil de loisirs Associé à l'École)

M. HERVIEU, directeur du périscolaire, encadre une équipe dynamique composée de Mmes BRAJON Cécilia, CHAMBRIN Kimberley, COUMIN Floriane, GUILLAUME Marion et PALENCIA Aurélie. Ces animateurs sont responsables de nos enfants et les encadrent à partir de 7h30, pendant la pause méridienne et jusqu'à 18H30 en élémentaire. Pour l'école maternelle, ces animateurs sont présents de 16H à 18H30.

## CANTINE et GARDERIE

Mesdames PÉNARD et PRÉJET nous ont quittés pour vivre une agréable et paisible retraite.

Un sondage a été effectué auprès des familles au cours du mois de juin 2017 afin d'évaluer les ressentis des enfants et des parents au cours du temps cantine et pendant la pause méridienne.

Les résultats ont été mis en ligne sur le site de la commune : [www.realville.fr](http://www.realville.fr)

Toutes les remarques ont été prises en compte. Nous nous appliquons à mettre en œuvre les nouvelles idées par l'intermédiaire de :

- notre fournisseur des repas de midi : MIDI RESTAURECO à Cahors qui a été à nouveau choisi après un appel d'offres et un indice de satisfaction quasi unanime.

- et par Mmes AMBAL Julie, BELAY Françoise, CHAMBRIN Kimberley, CRAYS Julie, DESPONS Lydie, GARCIA Aline, PALENCIA Aurélie, SOULIE Cathy, TURCAN Christine et ZANARDO Nathalie qui éduquent nos enfants pendant les instants repas et ou garderie afin de rendre ces moments conviviaux, riches en relations et toujours en corrélation avec les enseignants et le personnel du périscolaire.

## ÉRASMUS

L'Europe a financé dix-neuf mobilités à sept de nos enseignants volontaires en Grande Bretagne, en Irlande, en Ecosse et à Malte pour un montant de 64 650€.

Ces séjours leur ont permis d'accéder à une formation linguistique, méthodologique et à une plus grande connaissance des diverses civilisations. La formation reposait également sur une meilleure maîtrise des nouvelles technologies.

Le projet de nos enseignants avait pour objectif de promouvoir l'Europe et de créer une carte interactive des trajets des artistes en Europe.

Une journée européenne a lieu, au cours du mois de juin, depuis deux ans, dans l'enceinte de l'école où les parents d'élèves sont conviés à visiter les différents ateliers interactifs liés à ce projet.

Des ateliers cuisine européenne ont lieu avec les élèves, les parents et le personnel communal.



## COMMUNAUTE DES COMMUNES DU QUERCY CAUSSADAIS

Afin d'enrichir et multiplier les apports culturels et sportifs de nos élèves, la Communauté des Communes du Quercy Caussadais finance :

- sur le temps scolaire et sur le choix des enseignants, plusieurs intervenants spécialisés en musique, en danse, en arts plastiques, en théâtre.
- les transports à QUERCY'O et l'apport pédagogique d'un maître-nageur pour sept classes de notre école sur la base de dix séances par classe.
- l'accompagnement de la coordinatrice enfance jeunesse sur les projets locaux et notamment le PEDT
- le matériel informatique pour nos neuf classes.
- un dictionnaire pour tous nos élèves en CM1.
- 230€ par classe pour les sorties extérieures.

## L'APE

L'Association des Parents d'Élèves permet, par leurs actions bénévoles, de participer à l'enrichissement culturel et sportif de nos enfants par des dons financiers.

Elle permet également la rencontre et les échanges entre parents.

## TRAVAUX

Dans un souci constant d'entretien et d'amélioration du cadre scolaire et périscolaire des élèves, des travaux sont réalisés très régulièrement, par le service technique toujours à l'écoute du personnel et des enseignants.

L'éclairage extérieur aux alentours de l'école a été remplacé par des ampoules LED beaucoup moins énergivores et plus éclairantes.

**Un cadre de vie très agréable, des implications humaines très positives et des dotations financières très conséquentes permettent et offrent à nos enfants-élèves une ambiance pour une grande et belle motivation au travail.**

## AIDES COMMUNALES EN FAVEUR DES ECOLES

Des subventions annuelles sont allouées aux deux écoles pour leur coopérative.

### ☐ Ecole élémentaire:

45 € à chaque enfant pour l'achat de livres, de logiciels, de papeterie, de jeux éducatifs,  
900 € pour les livres scolaires,  
1200 € pour les consommables à répartir sur les deux écoles,  
32 € pour tous les déplacements en autobus de nos élèves domiciliés sur la commune.

### ☐ Ecole maternelle:

45 € sont budgétisés pour chaque enfant scolarisé pour les frais de fournitures scolaire  
42 € pour les sorties scolaires.  
1 ATSEM est affectée à chaque classe

**Le coût des frais généraux, par élève, s'élève à 687€ pour un enfant scolarisé en élémentaire et à 1238€ pour un élève scolarisé en maternelle.**

## **Voirie et services techniques**

La commune a du revoir à la hausse le budget pour l'entretien de ses 52 kms de réseau routier. 3,2 kms de chaussées ont été reprofilés et regoudronnés entièrement par une entreprise, ainsi que 15 tonnes de goudron en point à temps sur les chaussées particulièrement abîmées. **Tout cela pour un montant s'élevant à : 97 855 €.** Quelques fossés restent encore à creuser dans ce marché.

D'autre part, tout au long de l'année, les employés communaux ont utilisé 25 tonnes d'enrobé à froid pour boucher les trous et les rives creusées, pour un montant s'élevant à 2.881€, soit un total de : 100.736€ uniquement pour les chaussées.

Les agents ont dû remplacer 4 panneaux accidentés sans déclaration, 4 panneaux ont été posés en rappel dans des zones habitées à cause des grandes vitesses et deux autres panneaux ont été remplacés à cause de l'usure du temps pour un montant s'élevant à 847 €

Comme chaque année le fauchage a été assuré par l'épaveuse communale. Elle est passée deux fois pour les banquettes et pour dégager les carrefours et les virages, puis une troisième fois pour les banquettes, les fossés et les talus. Ces actions s'évaluent à : 20.000€/an ( amortissement du matériel, entretien des machines, chauffeur et carburant compris ).

Outre les entretiens habituels, les employés sont aussi intervenus dans la ville pour placer des piques anti pigeons ou nettoyer les trottoirs.



**À l'approche de l'hiver, veillez à entretenir le pont d'accès à votre propriété et de couper les arbres menaçant de tomber, ainsi que les branches pouvant gêner le passage des véhicules hauts.**

## Sécurité

Pour pallier à des phénomènes croissants d'incivilité ou d'insécurité, des caméras de surveillance seront installées dans la ville. Une première tranche est en cours. À terme, toute la ville sera concernée. Il est bien regrettable de dépenser ainsi de l'argent public mais l'évolution de la société nous y contraint. Pour compléter ce dispositif, des rondes de gendarmerie sont régulièrement effectuées et des opérations coup de poing comme celle qui a eu lieu le 5 novembre seront renouvelées.



## Cimetières

La procédure de récupération des tombes abandonnées est arrivée à terme en fin d'année 2017. Afin de satisfaire aux besoins des résidents des secteurs respectifs, la municipalité a décidé de mandater une société agréée pour réaliser les exhumations nécessaires. Ces travaux ont été réalisés cet été et ont permis de récupérer cinq emplacements à St Martin et cinq à St Nazaire. Les reliquaires scellés ont été placés dans l'ossuaire communal spécialement créé au cimetière de la Magdeleine à hauteur du dépositaire. En outre, toujours au cimetière de la Magdeleine, un jardin du souvenir a été construit au niveau du colombarium. Il permet aux familles qui le souhaitent de disperser les cendres d'un défunt après autorisation du maire. Une plaquette en granit destinée à faire graver le nom est disponible en mairie. Autour de ce jardin, le dépôt de fleurs est autorisé mais l'ajout de plaques commémoratives est déconseillé.



## Place des Arcades



Notre place voit enfin le démarrage des travaux de réhabilitation. Nous avons connu quelques vicissitudes. Nous devions réaliser les travaux après ceux de la place de l'Eglise. Il a d'abord fallu obtenir l'aval des bâtiments de France puis celui de la DRAC. Alors que nous pensions avoir fait le plus dur en obtenant ce consentement en 2016, ces mêmes services ont souhaité effectuer des fouilles sur cet espace. Sauf qu'ils n'ont eu le financement que début 2017. Le résultat final fut donné à l'automne avec une nouvelle prescription de recherches à notre charge, ce coup-là. Un marché public a dû être monté par la commune pour missionner une entreprise compétente « Moyen Âge » pour réaliser ces nouveaux sondages. Les élus réalillois choisirent l'INRAP, entreprise d'état qui avait fait les premières fouilles et qui était la moins chère. Mais elle fut récusée par la DRAC, agence d'Etat. Nous dûmes choisir une nouvelle entreprise, un peu plus chère bien sûr. Les travaux ont eu lieu durant l'été. Nous avons tremblé jusqu'à la fin de peur que de nouvelles découvertes soient mises à jour et nous obligent à continuer les fouilles. Bilan de l'opération : 100 000 € et beaucoup d'énergie dépensés en pure perte.

Libérés de toutes contraintes, le syndicat est intervenu pour renouveler les réseaux d'eau potable et, enfin, nous avons pu commencer les travaux communaux proprement dits de réhabilitation de la place. Le coût de ces travaux s'élève à 460 000 € HT. Nous avons obtenu 300 000 € de subventions. L'équilibre budgétaire favorable n'est plus le même. Contraintes administratives, obligations, contrôles, marchés publics, il se dit que le Maire a tous les pouvoirs !!!

## **Le Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement du Cande et de l'Aveyron - SIEACA**



Le Syndicat d'Eau et d'Assainissement Cande Aveyron SIEACA dont le siège est à Caussade, est né en 2016 suite à la fusion de quatre structures d'eau potable et d'assainissement : Le SIEACA s'étend sur 18 communes. Il gère la compétence eau potable pour presque 10 000 abonnés et 800 km de réseau, avec deux ressources d'eau brute, d'origines et de caractéristiques différentes :

- au nord: la source du Cande (résurgence karstique)
- et au sud : la rivière Aveyron (eau de surface).

Il gère également la compétence assainissement collectif soit : 4 650 abonnés, 78 km de réseau et 9 stations d'épuration (y compris la commune de Réalville dont la compétence a été transférée au 01/01/2017).

L'assemblée est composée de 18 délégués des conseils municipaux qui participent à la vie du syndicat. Le Président est M. André Imbert. M. André Mourgues est l'un des 5 vice-présidents.

L'exploitation des 2 services publics d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à des délégataires par des contrats de délégation de service public. Le délégataire actuel dont le contrat se termine le 31 décembre 2022 est la société SAUR.

La facture type, hors taxes, pour un abonné ayant consommé 120 m<sup>3</sup> d'eau, n'augmentera pas en 2019. Elle restera à 256,74 € mais passera de 540,94 € à 542,79 € pour ceux qui sont connectés à l'assainissement collectif, soit une augmentation de 0.34%.

L'eau distribuée à Réalville est de bonne qualité et globalement en quantité suffisante. Pour sécuriser la distribution en cas de gros problème il a été décidé d'interconnecter les deux usines de production d'eau potable qui sont à Cayrac (captage sur l'Aveyron) et Puylaroque (captage du Candé).

La station d'épuration fonctionne toujours sans problème.

Des travaux de rénovation du réseau d'eau viennent de se terminer sur la place des Arcades. Des canalisations ainsi que des vannes sectorielles ont été changées.

Nous rappelons que la réglementation impose une déclaration en mairie de la création d'un puits ou forage à usage domestique. Si vous disposez de canalisations alimentées par de l'eau ne provenant pas de la distribution publique (puits, irrigation, récupération d'eau pluviale, ...) vous devez également en avvertir le maire. Toute communication entre ces canalisations et celles de la distribution publique est formellement interdite.

En application du code de la santé publique, le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement est obligatoire quand celui-ci est accessible à partir de l'habitation. Cette obligation est immédiate pour les constructions édifiées postérieurement à la réalisation du réseau d'assainissement. Dans le cas de mise en service d'un réseau d'assainissement postérieure aux habitations existantes, l'obligation est soumise à un délai de deux ans. Ce raccordement peut se faire soit directement dans le domaine public, soit par l'intermédiaire de voies privées ou servitudes de passage.

La nécessité de faire passer le réseau sur des voies privées ou l'obligation d'instaurer une servitude de passage sur un fonds privé ne constitue en aucun cas un frein à l'obligation de raccordement. Il ressort de l'article L.1331-1 du code de la santé publique que la nécessité d'instaurer une servitude pour permettre le passage, sous un terrain privé, des canalisations destinées à raccorder une propriété privée au réseau public d'assainissement, n'est pas un obstacle au raccordement. Le raccordement au réseau d'assainissement collectif étant une obligation et non un droit, c'est au particulier concerné qu'il incombe d'instaurer une servitude pour faire passer ses canalisations sous les terrains d'autrui jusqu'au réseau public, à charge d'une indemnité proportionnée au dommage qu'il peut occasionner.

Le branchement sur le réseau d'assainissement est soumis au paiement de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) qui s'élève à 20 € le m<sup>2</sup> de plancher pour les constructions neuves et à 18 € le m<sup>2</sup> pour les constructions existantes. Les propriétaires qui se raccordent dans un délai de deux ans bénéficient d'un abattement de 50% si leur assainissement individuel est sans défaut. Ceux qui ont l'obligation de faire installer une pompe de relevage bénéficient de l'exonération totale.

## **Internet et haut débit**

Le 18 octobre, nous avons inauguré le sous répartiteur placé à St Marcel et alimenté par la fibre qui permet à tout un secteur de la commune de bénéficier enfin de débit internet plus ou moins important sur le secteur alimenté par cette armoire. Ceci est une étape avant la mise en place de la fibre sur tout le département. Nous en sommes aux toutes dernières négociation avec la société Altitude qui, comme en Haute Garonne, a obtenu, après mise en concurrence, cette délégation de service public. Elle dispose d'un délai de 4 ans, après la signature qui devrait intervenir début mars pour déployer la fibre chez tous les habitants du Tarn et Garonne. À l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les dates pour Réalville. Nous attendons une bonne nouvelle concernant le calendrier.



## **Syndicat départemental d'Énergie**

Le syndicat départemental d'énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82), créé sous la dénomination de syndicat départemental d'électricité par arrêté préfectoral en date du 30 juin 1938, est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité en Tarn-et-Garonne. L'ensemble des 195 communes du département adhère au SDE 82 qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction de lignes et équipements basse et moyenne tension ensuite concédés, pour leur exploitation, à ERDF

Il assure la maîtrise d'œuvre des renforcements, des sécurisations, des extensions et des dissimulations de réseaux. Le SDE exerce également une compétence optionnelle pour la distribution du gaz, et des activités accessoires à son objet (éclairage public, maîtrise de la demande énergétique...).

En 1993, le syndicat a confié l'exploitation de son réseau de distribution à EDF (aujourd'hui à sa filiale ERDF), par un contrat de concession d'une durée de 25 ans. Ce contrat qui se terminait le 31 décembre 2018 vient d'être renouvelé.

### **Travaux réalisés sur la commune**

En avril 2018, le SDE82 a achevé le renforcement du poste "105 Gibertin" réalisé pour remédier à des chutes de tension. En fin d'année 2018 il a été engagé une opération de sécurisation, pour éviter des coupures, à partir des postes "23 St Nazaire" et "37 Badarel". Les fils nus vétustes, sensibles aux aléas climatiques, seront remplacés par des solutions plus fiables et l'ensemble des ouvrages reconstruits. Ces trois opérations sont globalement estimées à 214 600 euros que le SDE prend intégralement à sa charge.



### **Borne de recharge électrique**

La borne de recharge accélérée installée sur la commune, fonctionne depuis juillet 2017. Elle est accessible à tous les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en libre service, 24h/24 et 7 j/7. Le mode d'emploi est simple et les tarifs attractifs: 2 euros la recharge ponctuelle ou 40 euros l'abonnement annuel pour une consommation illimitée. Toutes les informations relatives à ce nouveau service public, exploité par le SDE, sont consultables sur le site de l'opérateur: [www.freshmile.com](http://www.freshmile.com).

### **Vous avez reçu un chèque énergie : utilisez-le !**

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures de tout type d'énergie, qui a remplacé les anciens tarifs sociaux de gaz et d'électricité. Il est entré en vigueur en 2018 sur tout le territoire français. Le chèque énergie est attribué chaque année en fonction des revenus et de la composition du foyer. Il est adressé automatiquement sur la base des données de votre déclaration de revenus. Le chèque énergie reçu en avril 2018 doit être utilisé avant le 31 mars 2019. Au-delà, il ne sera plus valable. Pour payer avec un chèque énergie, il suffit de le compléter au dos, en s'aidant de sa facture. Il sert à payer l'électricité ou le gaz ou le fioul domestique ou le bois et le cas échéant, des travaux de rénovation énergétique. Renseignements au: [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr) ou téléphone : 0805 204 805.



## Le permis de louer

La municipalité a souhaité mettre en place le dispositif du « permis de louer » à partir du 1er janvier 2019. L'objectif est de lutter contre l'habitat indigne et insalubre avec des outils préventifs.

### Autorisation de location

Sur la zone UA du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est instaurée le régime d'autorisation. Dans cette zone, la mise en location est soumise à une autorisation délivrée par le président de l'EPCI compétent en matière d'habitat, ou par le Maire.



Suite au dépôt du dossier, via le formulaire Cerfa n° 15652, un récépissé est remis au bailleur. Une visite du logement est effectuée.

Le Président de l'Intercommunalité ou le Maire peuvent refuser cette autorisation ou la soumettre à des conditions lorsque le logement est susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique. La décision de rejet doit être motivée et doit préciser la nature des travaux ou aménagements nécessaires pour satisfaire aux exigences de sécurité et de salubrité. Elle est transmise à la CAF, à la MSA et aux services fiscaux. À défaut de notification d'une décision expresse dans un délai d'un mois à compter du dépôt de la demande d'autorisation, le silence gardé par le président de l'EPCI ou le maire de la commune vaut autorisation préalable de mise en location.

**La demande d'autorisation préalable doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location. L'autorisation doit être jointe au contrat de location.** Par ailleurs, l'autorisation devient caduque s'il apparaît qu'elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de deux ans suivant sa délivrance.

En cas de vente du logement, une autorisation en cours de validité peut être transférée au nouveau propriétaire, par le biais d'une déclaration de transfert. L'autorisation préalable ne peut être délivrée si l'immeuble fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité, de péril ou relatif aux équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation.

### Déclaration de location

Sur le reste de la commune est instauré un régime de déclaration. Dans les quinze jours suivant la signature d'un contrat de location, le bailleur est tenu d'adresser sa déclaration au président de l'EPCI, compétent en matière d'habitat ou au maire de la commune le cas échéant, via le formulaire Cerfa n° 15651. Suite au dépôt du dossier, un récépissé est remis au bailleur, dont copie est transmise par le propriétaire au locataire. Cette déclaration doit être renouvelée à chaque nouvelle mise en location.

### Sanctions

Des sanctions au plus égales à 5000 € sont prévues en cas de manquement à ces obligations.

## Réforme des listes électorales



Cette réforme vise d'abord à faciliter les inscriptions sur les listes électorales.

### Le délai d'inscription sur les listes est allongé.

Les demandes d'inscription pourront être déposées au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédent chaque scrutin soit 37 jours avant celui-ci et non plus avant le 31 décembre comme cela était. A titre transitoire, pour les élections européennes de 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019.

### Les droits sont également élargis.

Les enfants de moins de 26 ans et les personnes qui ont leur domicile réel dans la commune, ou y habitent depuis 6 mois au moins (étudiants, jeunes travailleurs) ont le droit d'être inscrits sur la liste électorale de la commune où leurs parents résident. Les personnes qui paient des impôts sur la commune depuis 3 ans au lieu de 5 auparavant peuvent s'inscrire. Ce droit bénéficie également aux gérants et associés.

### Répertoire électoral unique.

Pour permettre les inscriptions en continu, un répertoire unique (RUE) est créé. Les prérogatives du Maire sont renforcées et il sera responsable de la révision continue de la liste électorale. La révision annuelle est supprimée, ainsi que la commission des impôts qui sera remplacée début 2019 par une commission de contrôle composée de 3 conseillers de la majorité (hormis le maire et les adjoints) et 2 de l'opposition.

## Lotissement l'Enclos

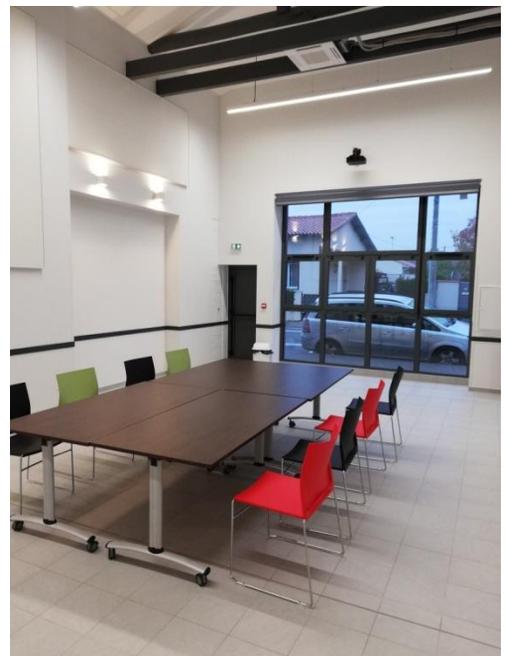
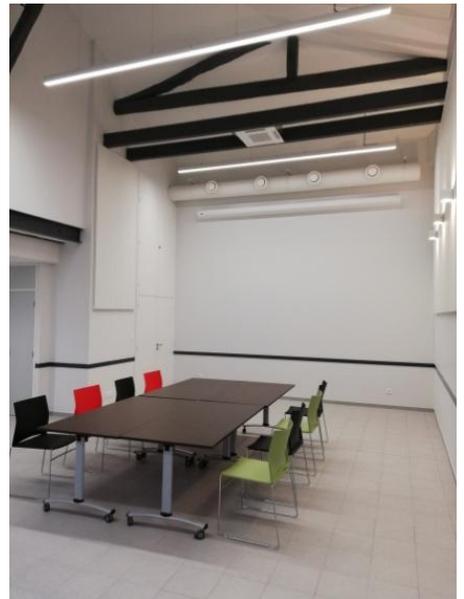
Le permis d'aménager le lotissement l'Enclos a été obtenu par la commune de Réalville. Nous travaillons actuellement sur la viabilisation de cet espace. Le financement bancaire est obtenu. Les réseaux d'eau et d'assainissement seront réalisés par le Syndicat du Cande et de l'Aveyron avec une participation d'environ 35 % de la Commune. Les travaux de viabilisation devraient commencer au deuxième semestre 2019. 21 lots de 600 à 1000 m<sup>2</sup> seront ainsi mis à la vente à partir de la fin d'année 2019.



## Salle Virazels

Les travaux de l'ancien local des pompiers sont terminés. Les associations peuvent bénéficier d'un local clair, agréable et bien équipé pour leurs réunions. Lors de celles-ci, nous souhaitons que les participants garent leur véhicule derrière la bibliothèque, sur le parking de covoiturage.

Le montant total des travaux s'élève à 120 000 € HT, somme contenue dans l'enveloppe prévue. Le montant des subventions obtenues est de 92 000 €. Nous remercions l'architecte Bernard Bourdoncle pour son aide, les entreprises qui ont travaillé sur ce chantier et tous les élus qui ont contrôlé assidument l'avancement de ce chantier.



## Eclairage public

Après une première tranche réalisée fin 2017 le long de la départementale 820, les travaux de remplacement des lampadaires se terminent sur le reste de la ville. Ainsi, 212 luminaires auront été changés. La commune bénéficie ainsi de matériels d'éclairage neufs, de peu d'entretien et de consommation réduite. Pour performer les économies, l'intensité de l'éclairage baisse à partir de 23 h jusqu'à 5h. Grâce aux subventions obtenues et aux économies d'énergie, le retour sur investissement sera très rapide, moins de 2 ans et le coût d'entretien pratiquement nul pendant 5 ans.

## Nouvelles entreprises

Une nouvelle entreprise, « Barquettes et compagnie », s'est installée en lieu et place de la boucherie Oustry. C'est un atelier de préparation et de découpe de fruits et légumes frais pour les professionnels de la restauration et de la distribution. L'équipe est composée de passionnés gourmands venus d'horizons différents. L'entreprise s'approvisionne chez des producteurs locaux avec des produits de saison. Les fruits et légumes, lavés, épluchés, coupés et préparés sans additifs, sont alors prêts à être consommés.

Une belle idée et un partenariat à saisir pour nos agriculteurs.



### NETTOIE SERVICES Jimmy MONEYRON



**vous propose ses services de nettoyage. Voici ses principales prestations :**

- nettoyage des tombes et caveaux ainsi que fleurissement sur demande
- nettoyage après chantier
- nettoyage avant et après état des lieux
- nettoyage de conteneurs
- nettoyage de vitres

**N'hésitez pas à le contacter pour des renseignements ou un devis. Il reste à votre entière disposition.**



[nettoie.services82@gmail.com](mailto:nettoie.services82@gmail.com)



06 18 91 63 08



nettoie services



Le restaurant « le lys d'or » est entré dans le guide du Petit futé. En voici les commentaires:

*« Installés dans une bâtisse typique du Tarn-et-Garonne, Negy et son équipe proposent une cuisine de tradition qui met à l'honneur les produits locaux. Les nappes en coton blanc et les centres de table fleuris créent une ambiance cosy, à l'abri de la circulation de la RD 820. Trois menus sont proposés : le Brasseur, le Sympa et le Gourmand. Le foie gras truffé est maison, la croustade au ris de veau est exceptionnelle ainsi que le clafoutis de foie gras et caramel de banyuls. Les desserts faits maison changent régulièrement. La partie bistrot de l'établissement propose un menu du jour qui comprend entrée, plat et dessert. Dès les beaux jours, la terrasse fleurie est des plus accueillantes »*

## Cérémonies du 11 novembre

Partout en France et spécialement à Réalville et Cayrac, les cérémonies du 11 novembre, à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, ont été particulièrement suivies. et ont rassemblé beaucoup de personnes. Nous remercions tous ceux qui se sont retrouvés autour de nos monuments aux morts. Anciens combattants, militaires, personnalités, porte-drapeaux, pompiers, forces de l'ordre, enseignants, enfants des écoles, parents d'élèves, simples citoyens, tous se sont recueillis avec ferveur en pensant à tous ceux qui sont morts pour la France.



Le vendredi 9 novembre, un spectacle a été proposé à la salle des fêtes de Réalville et il s'est déroulé en deux parties. D'abord, un film, constitué de documents de l'époque, nous a rappelé le déroulement des hostilités et les conditions de vie de nos soldats. Ensuite, des lettres authentiques de poilus ont été lues et ont soulevé beaucoup d'émotion.



**Dépôt de gerbes à Réalville, St Nazaire, St Martin et Cayrac**



### **Allocution du Maire de Réalville devant le monument aux morts de Cayrac**

Je voudrais, tout d'abord, vous demander de nous excuser de ne pas faire de cérémonie devant le monument aux morts de Réalville. Notre place est en travaux. Nous ne pouvons pas, au milieu de ce chantier, commémorer dignement nos morts. Nous avons, néanmoins, déposé, en petit groupe une gerbe comme nous l'avons également fait à St Nazaire et St Martin. Nous ferons l'appel de tous les réalvillois morts pour la France pendant la période 1914-1918 ici tout à l'heure.

Si vous le permettez je reprendrai la formule d'un maire de Corse devant son monument aux morts résumant son utilité et qui était celle-ci : « Honorer les morts, parler aux vivants. »

Honorer les morts, bien sûr. Nous devons un hommage public, à tous ceux qui ont défendu les valeurs de la République, à tous ces jeunes, d'ici ou d'ailleurs, qui sont partis, quelques fois la fleur au fusil, ou comme en 14, avec la fleur sans le fusil, et qui ne sont jamais revenus. D'autres sont rentrés au pays mais blessés dans leur chair ou meurtris à jamais au plus profond de leur être.

Parler aux vivants, aussi. Après la guerre de 14-18, on avait dit, plus jamais cela. Ce devait être la der des ders. Nous savons ce qu'il en est advenu. Aujourd'hui, quelques écervelés dirigent le monde, quelques autres affament leur peuple. Des feux sont allumés de toute part. Des milliers de personnes sont jetés sur les routes, le nationalisme remplace de patriotisme, l'intégrisme progresse. Nos monuments sont là, comme ici à Cayrac ou Réalville, pour nous rappeler, à quoi tout cela conduit, et pour le transmettre aux jeunes générations. Je vous remercie.

## Ramassage des ordures

Depuis la fin de l'année 2016, dans un but de rationalisation des tournées, d'économie générale, de commodité pour les employés et d'hygiène générale, des conteneurs verts et jaunes ont été mis à la disposition des habitants dans les endroits où le ramassage s'effectue en porte à porte.

### Rappel des jours de ramassage

Conteneurs verts: le mardi

Conteneurs jaunes: tous les 15 jours, le lundi des semaines impaires.

### Rangement des conteneurs

Les conteneurs ne doivent pas rester dans les rues. Ils ne doivent être sortis que les jours de ramassage, au plus tôt la veille, et rentrés à l'intérieur des habitations ou des jardins. Les services municipaux enlèveront systématiquement les conteneurs qui traîneront sur les trottoirs. Les personnes devront alors porter les ordures dans les conteneurs aménagés récemment aux deux bouts de la promenade ou disposés un peu partout sur le territoire de la commune.

Nous rappelons également que les objets encombrants et autres vieux matelas ou appareils usagés doivent être amenés à la déchèterie de Caussade.

## Animaux

Il est interdit aux propriétaires d'animaux de compagnie de les laisser divaguer. Compte tenu de l'incivilité de certains, la municipalité a pris l'arrêté suivant:

**« À l'intérieur du village, les animaux ne peuvent se promener que tenus en laisse par leur propriétaire et muselés » Art 213 code rural**

Nous rappelons également que les déjections doivent être ramassées.

**Des sanctions seront prises en cas de non respect, en particulier aux abords de l'école**



Le règlement sanitaire départemental précise également qu'il est interdit de jeter de la nourriture aux chats et pigeons et que ce nourrissage est puni d'amende.

## Brûlage des déchets

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit !**

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers est brûlé à l'air libre. **Largement pratiquée cette activité est pourtant interdite** depuis plusieurs années **par le règlement sanitaire départemental**, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, **toxique pour l'homme et néfaste pour l'environnement**.

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine, 37 900 km pour une voiture essence (source Lig'air).

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie (à 30 ans) de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 €/an.

**Des solutions alternatives adaptées existent.** Plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la **valorisation des déchets verts** plutôt que leur brûlage.



## **Produisons ensemble l'énergie verte de demain !**

Le Pays Midi Quercy et les communes du territoire se lancent dans la création d'une société coopérative d'intérêt collectif pour développer, investir, réaliser et exploiter les énergies renouvelables.

**L'objectif** est de vous associer, vous, citoyen dans ce projet d'avenir responsable.

**Comment ?** En rejoignant cette société à lucrativité limitée ouverte aux habitants, associations, entreprises, et collectivités de notre territoire.

**L'enjeu** : Développer significativement la production d'énergie renouvelable sous forme collective, « citoyenne ».

Cette société coopérative, « **Midi Quercy Energies Citoyennes** » proposera une gouvernance démocratique où tous disposeront d'une seule voix quel que soit le montant apporté. Elle répondra aux critères de l'économie sociale et solidaire, et vise :

- À produire localement, pour répartir au mieux la richesse générée sur le territoire
- À renforcer les moyens pour le développement de nouveaux projets pour la transition énergétique et écologique

Les investissements seront d'abord concentrés dans une première « grappe photovoltaïque » : près de 20 toitures de bâtiments communaux, d'entreprises agricoles, habitants pour une puissance totale d'environ 500 kWc. Pour financer ce projet, votre participation citoyenne est indispensable : l'objectif est de proposer une rémunération sensiblement supérieure au livret A sur la durée de vie des installations. Seront engagées ensuite des opérations liées à la réduction des consommations d'énergie, la production de chaleur renouvelable (il n'y a pas que l'électricité qui peut l'être !) et à la transition énergétique en général.

Agissons ensemble pour l'avenir de notre territoire : devenez sociétaire de la coopérative et prenez part aux choix qui seront fait. Vous pouvez bien entendu, proposer un site de production d'énergie renouvelable...ou de transition énergétique afin de faire grandir ce projet citoyen !

Contact : [scic.petr.pmq@gmail.com](mailto:scic.petr.pmq@gmail.com)

Gaëlle Berthelot - Service énergie : 05 63 24 60 64



## **Prenez de bonnes résolutions : consommer local et de saison !**



Consommer local et de saison, oui d'accord mais comment fait-on ? Le Pays Midi-quercy vous facilite la vie et a regroupé dans un nouveau guide tout frais tous les signataires de la démarche « Produits en Pays Midi-Quercy ».

Bien manger, c'est important ! En Midi-Quercy, les agriculteurs, commerçants, restaurateurs et même collectivités se sont engagés pour développer et encourager la consommation des produits de notre terroir : « Produits en Midi-Quercy »

Cette démarche a désormais plus de 5 ans et s'inscrit pleinement dans le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) du Pays Midi-Quercy, reconnu en tant que démarche territoriale par le Ministère de l'Agriculture. En fédérant toujours plus d'actrices et d'acteurs, elle poursuit deux objectifs :

1. Améliorer la visibilité des produits locaux, des producteurs et productrices mais également des personnes qui consomment, transforment et valorisent notre patrimoine culinaire.
2. Mettre en réseau l'ensemble des parties prenantes du Pays Midi-Quercy autour d'un enjeu : celui de consommer local. Car les circuits courts ne se résument pas à l'achat d'un produit sur le marché, ce sont aussi les restaurants du territoire, qui mettent à la carte les produits locaux, l'artisanat de bouche, qui valorise les matières premières, les collectivités territoriales qui peuvent orienter la commande publique en introduisant plus de produits bio et locaux dans les buffets et les cantines...

Retrouvez l'annuaire en téléchargement sur [www.gorges-aveyron-tourisme.com](http://www.gorges-aveyron-tourisme.com)

Plus d'informations : Pays Midi-Quercy 05 63 24 60 64

## Les chiffres du monde associatif



Plus d'un million d'associations sont aujourd'hui actives en France. Leur rythme de création ne cesse de croître. L'augmentation importante de leur nombre (+20% en 6 ans) intensifie la concurrence entre associations pour attirer les adhérents, obtenir des ressources publiques et privées, ou encore, séduire les intervenants bénévoles ou volontaires. Certaines associations significatives au plan financier éprouvent quelques difficultés à constituer des instances de direction (bureau ou conseil d'administration).

Les réglementations et les compétences nécessaires dans certains secteurs d'activité comme le médico-social entraînent, ces dernières années, une concentration du secteur par de nombreux regroupements d'associations. D'autres parts, il est à noter que certaines associations cessent régulièrement leur activité. Nombreuses sont celles qui existent juridiquement sans avoir aucune activité ou qui se limitent à de simples rencontres entre ses adhérents. L'INSEE estime que plus de 20 millions de personnes âgées de plus de 15 ans sont membres d'une association

Les deux évolutions les plus remarquables sont la restructuration des financements publics et la croissance importante du volume de travail des bénévoles. Ceux-ci souhaitent de plus en plus s'impliquer dans des associations de petite taille, dans des secteurs de l'action humanitaire et de la culture. De fait, les associations des autres secteurs éprouvent une difficulté croissante à recruter des volontaires. 1 100 000 associations cumulent un budget annuel de 59 milliards d'euros. Elles emploient 1 050 000 équivalents temps plein, soit environ 5 % de la population active, auxquels s'ajoute le travail de près de 14 millions de bénévoles qui réalisent ensemble un volume de travail de l'ordre d'un million d'emplois en équivalent temps plein. Secteur en forte croissance, les associations ont proportionnellement créé ces dix dernières années plus d'emplois que les autres secteurs d'activité.

Les associations sont, dans leur majorité, dirigées par des personnes souvent retraitées et fréquemment issues de couches les plus défavorisées de la société. Cependant, un nombre croissant de femmes, de jeunes et de personnes de différentes catégories sociales, encore sous-représentées, prennent la tête d'associations.

### Les associations Réalvilloises



Associations de Réalville	Dirigeant	Téléphone
Football Union sportive Réalville Cayrac	Marty Stephane	07 82 85 43 13
Gymnastique Volontaire	Peyrusse Jeanine	05 63 31 02 13
Dynamic gym	Espelit Patricia	06 72 03 07 90
Fitt Form	Khadija Douria	06 50 78 54 82
Volley Ball	Garcia Matéo Angélique	05 63 67 62 89
Tennis, Marche, ski Amicale Laïque	Bédé Marilyne	05 63 67 10 54
Yoga Association yoga relaxation	Bascoul Véronique	06 11 62 28 90
Pêche Goujon Réalvillois	Quaglio René	05 63 65 01 93
Chasse ACCA Réalville	Arnaud Michel	06 81 39 03 33
Parents élèves APE Réalville Cayrac	Camus Sandra	06 85 25 14 05
Péri scolaire Aile réalvilloise	Chieza Sophie	06 70 11 12 45
Comité fêtes	Beauvois Corinne	06 18 62 87 70
Ainés Club	Gasc Yves	05 63 93 20 29
Cuisine peinture L'Entracte	Mourgues Sylvianne	05 63 67 95 43
Anciens Algérie FNACA	Moras Gaston	05 63 67 15 01
Anciens combattants	Gilson Pascal	05 63 31 00 86
Sapeur Pompiers Amicale	Llop Florent	06 68 84 30 53
Aide aux personnes ADMR	Terral Denis	05 36 31 15 94
Téléthon	Cassan Viviane	05 63 31 02 98
Don sang Amicale	Belvèze Francis	05 63 67 14 80
Agriculture Cuma	Bédé Joel	05 63 67 10 54
Atelier créatif Créative 82	Valin Agnes	06 77 27 15 42



## Union sportive Réalville Cayrac football

La saison 2017-2018 s'est terminée en célébrant les 70 ans de notre club. Cet événement a permis à la famille USRC de se retrouver, de se remémorer le bon vieux temps autour du terrain, de l'exposition photos et enfin souffler les 70 bougies de l'USRC jusqu'au bout de la nuit. Tout le monde a répondu présent et notre satisfaction a été les sourires et le Merci des nombreux convives.



Pour ma part, je remercie chaleureusement tous les bénévoles empreints d'un dynamisme et d'un enthousiasme sans faille pour avoir relevé les grands défis qui se sont présentés à nous. Sans eux l'USRC n'existerait plus.

Je félicite les joueurs, jeunes et seniors, filles et garçons, qui ont défendu dans le respect et de fort belle manière nos couleurs sur les terrains du département.

J'exprime également mes sincères remerciements aux communes de Réalville et de Cayrac pour leur soutien ainsi qu'aux entreprises, artisans, particuliers, sponsors que nous avons rencontrés et qui nous ont fourni un accueil engageant et fort qualitatif. Découvrez-les dans notre nouveau calendrier et n'hésitez pas à faire appel à leurs services.

Grâce à tous ces efforts de la saison 2017-2018 consentis, à l'engagement de tous les bénévoles, un vent nouveau souffle sur l'USRC : le nombre de licenciés est en nette augmentation. Nous comptons actuellement plus de 120 licenciés. De nombreux enfants, filles et garçons, rejoignent notre école de football ce qui nous a permis de doubler le nombre d'équipes représentées dans chaque catégorie. De nombreux joueurs seniors s'engagent également dans notre club ce qui présage une belle saison. Mais comme on dit dans le football « dominer n'est pas gagner », il faut concrétiser tout ce travail effectué. Seuls, nous ne pourrions pas y parvenir. Alors, rejoignez-nous investissez-vous au sein du club de votre village pour qu'ensemble nous puissions écrire une nouvelle page d'histoire de votre club L'USRC.

Stéphane MARTY

### **Bureau de la saison 2018-2019**

Président : Stéphane MARTY : 07-82-85-43-13

Vice-Président : Thierry BETRIU : 06-13-08-14-46

Trésorière : Catherine ESCANDE

Trésorier adjoint : Bernard MANGIN

Secrétaire : Sébastien RISPE : 06-03-94-33-80

Responsable école de football : Frédéric SORO : 06-27-41-08-93

Membres du bureau : Thierry Golzio, Laurent Bertrand, Patricia Rispe, Florent Dudillieu, Dylan Houque, Yohan Dieryckx, Carine Bordes.

Educateur U6-U7 : Hugo Cheminard . Educateur U8-U9 : Jessica SORO

Educateur U8-U9 féminines : Philippe BORDES, Carine BORDES et Mégane Bordes.

Educateurs U10-U11 : Frédéric SORO et Mohamed HINNI

Equipe senior 1 : Sébastien Rispe Equipe senior 2 : Yohan Dieryckx et Mohamed Hinni





## Gym volontaire

L'association de gymnastique volontaire Réalville Cayrac propose à ses adhérents des séances de maintien en forme et un atelier Mémoire à la salle des fêtes de Réalville



L'atelier mémoire a enregistré une excellente fréquentation cette année encore, grâce à notre animatrice Vanessa et sera donc reconduit

Cet atelier se déroule à la salle des fêtes les mercredis matin de 9h 30 à 10h30

La séance du mardi est consacrée à la gymnastique douce

Animée par Martine, elle se poursuit comme par le passé de 14H45 à 15H45 toujours à la salle des fêtes.

Pendant les vacances scolaires, des rendez-vous extérieurs pour des randonnées sont prévus pour répondre au souhait des adhérents qui ont été consultés lors d'une enquête de satisfaction en Juin 2018.

Créée en 1991 notre association ne cesse d'évoluer dans la bonne humeur et la convivialité et a reçu le label qualité de la Fédération de gymnastique volontaire française.

Visitez notre site facebook « gymnastique volontaire Realville Cayrac » et rejoignez nous...

Envie de plus de renseignements ? Contacter :

### La présidente

Jeanine Peyrusse : 05 63 31 02 13

### La trésorière

Yvette Malbrel : 05 63 30 05 36

### La secrétaire

Liliane Bonnet : 05 63 67 23 98

## L'Association Fitt-Form



# Ados-Adultes

Renforcement Musculaire... **Body Fitt...Pilates.. Salsa...**  
**Fitt dance Step...Zumba... Stretching... Gym Douce...**

**Lundi :19h15 à 20h15 et/ou 20 h15 à 21h15**

**Mercredi: 19h15 à 20h15 et/ou 20h15 à 21h15**



**NOUVEAU  
CONCEPT  
fitness**

# Cours de Dance Fitt

Séances encadrées  
par une animatrice  
compétente et  
diplômée plus  
instructeur Zumba



Salle Annexe de la  
Salle de Fêtes de Réalville  
Renseignements :  
au 06.50.78.54.82  
E-Mail : [fittform-82@hotmail.fr](mailto:fittform-82@hotmail.fr)



## **VOLLEY REALVILLE-CAYRAC**



Cette saison recommence avec toute notre dynamique de fin d'année dernière. Nous comptons à ce jour 11 licenciées

Après une honorable 5ème place sur 12 la saison passée, nous espérons disputer les 4 premières places cette saison

Comme d'habitude, vous pouvez venir nous encourager à la salle des fêtes de Réalville, et pour les plus courageuses, venir jouer. Les entraînements se déroulent toujours les mardis soirs dès 20h30.

*Pour tout renseignement, veuillez contacter Angélique Garcia au 05.63.67.62.89.*

### **Yoga - relaxation**

### **Une nouvelle association Réalvilloise**

L'Association « Centre Yoga Relaxation » a été créée à l'initiative de Réalvillois/se en juillet 2017 et a commencé ses activités en septembre 2017.

Pour cette première année, l'association a assuré un cours par semaine de 1h15 mn soit 34 cours sur l'année. 8 premiers adhérents ont suivi avec assiduité les cours dispensés dans la salle municipale, située au-dessus de la bibliothèque.

L'association s'est donnée comme objectif de promouvoir une pratique adaptée à chacun(e), respectueuse des enseignements et des techniques du yoga. Le yoga est une discipline qui se pratique à tout âge. Chacun, en fonction de ses propres capacités et besoins, trouve dans cette approche, basée sur l'écoute du corps et du mental, un moment d'apaisement et de bien-être.

Le yoga est une philosophie indienne qui propose à celui ou celle qui la pratique de cultiver l'harmonie du corps et de l'esprit.

Les postures (asana) permettent d'étirer le corps et de dénouer les tensions musculaires, d'améliorer son équilibre.

La pratique respiratoire (pranayama) apprend à mieux contrôler son souffle.

La relaxation amène au "lâcher prise" en évacuant les pensées parasites.

Le yoga c'est apprendre à bouger lentement, à respirer en conscience à être présent ici et maintenant.

Naturel et simplicité illustrent également la philosophie de l'association qui propose tous les lundi soir de 19h30 à 20h45 ses cours aux Réalvillois(es) qui le souhaitent ;

**Renseignements :** Nathalie, enseignante de Yoga. Tel 06 08 58 97 21



## **A C C A Réalville - Cayrac**

## **Cinquantenaire des associations de chasse REALVILLE et CAYRAC**

Tous les membres des deux associations de chasseurs de Réalville et de Cayrac se sont réunis le samedi 08 septembre 2018 à Fonsac pour fêter les 50 ans de la création des ACCA en 1968. L'occasion de rendre hommage aux anciens présidents pour leur dévouement et de passer une agréable journée.

### À Réalville :

Mr Bernard GIRAUDO de 1968 à 1983

Mr Michel CARLES de 1983 à 1996

Mr Guy GABENS, « guitou » de 1996 à 1999.

Mr Michel ARNAUD de 1999 à ce jour.

### À Cayrac :

Mr André ROUZIES de 1968 à 1994

Mr Alain ROUZIES de 1994 à ce jour.



Les ACCA remercient tous les membres présents ainsi que les sociétés STPH « Tino » et restaurant AUX LYS D'OR , Mme LE CORRE, pour leurs magnifiques tee-shirts.

### **Prolifération des renards**

Nous constatons de plus en plus de renards sur la commune qui s'attaquent aux volailles à proximité des habitations ; ainsi, le 1er novembre au cours d'une battue, 4 renards ont été prélevés en une matinée seulement, preuve d'une population très importante qu'il est indispensable de réguler. Merci aux bénévoles qui participent aux battues, sacrifiant leur temps libre et leur carburant pour réguler ces nuisibles, sans percevoir aucune aide financière.

Soyez vigilants si vous avez un poulailler et fermez bien les portes le soir... « Goupil » surveille vos poules...

L'ACCA DE REALVILLE vous souhaite de passer d'excellentes fêtes et une très bonne année 2019.

## **Le Goujon Réalvillois**

### **Compte rendu de la saison de pêche 2018:**

-Effectifs pêcheurs : 141 cartes de pêche vendues.

-Alevinages 2018 : 230 kg de truites AEC , 40 kg de Fario dans la Lère et le lac, plus 14 Kg de Goujons dans la Lère

### **Programme prévisionnel des activités de la saison de pêche 2019 :**

L'assemblée générale de l'AAPPMA aura lieu le vendredi 11 Janvier 2019 salle de la bibliothèque à 20h30

-Alevinages prévus :250 kg de truites AEC et 40 kg de Fario dans la Lère et le lac pour l'ouverture de la truite et 90 Kg dans le lac communal de BIOULE

-Concours de pêche amical, il aura lieu comme tous les ans au lac de Monsieur Alain SOULIE à CAYRAC dans le cadre de la fête locale , le dimanche 7 Juillet à 9 heures. – -Cartes de pêche 2019 , elles seront vendues uniquement sur internet ou auprès du secrétaire de l'AAPPMA ( rien ne change par rapport à 2018 ) , des jours de permanence pour la délivrance des cartes de pêche auront lieu à Bioule (mairie ) et à Réalville (mairie ) dates à venir ...

-À partir de cette année la zone d'influence de l'AAPPMA de REALVILLE a été étendue aux communes de CAYRAC et de BIOULE et comprend désormais 4 communes avec St VINCENT d'Autéjac.

Zone d'influence signifie que les communes sont rattachées à notre AAPPMA ( achats des cartes sur internet) et lâchers de truites , concours de pêche .. etc ... -Nous souhaitons donc la bienvenue aux pêcheurs de Cayrac et de Bioule qui vont nous rejoindre , nous lançons également un appel aux bénévoles pour étoffer et renouveler le bureau de notre association .

Composition du bureau :

Président : René QUAGLIO Tel 07 81 91 05 24

Vice Président : Patrice LAPLAGNE

Secrétaire : Alain MONTE : Tel 06 11 30 29 98

Trésorier : Henri LHUISSIER

Le bureau et les membres de l'AAPPMA le Goujon Réalvillois vous souhaitent de BONNES FÊTES et une très belle saison de pêche 2019



# AMICALE LAÏQUE SPORTS LOISIRS MIDI QUERCY

## ACTIVITES SAISON 2018 / 2019

BADMINTON - RANDONNEE - SKI - TENNIS  
TERRAIN MULTI - SPORTS



➤ **ADRESSE DU SITE DE L'AMICALE**  
[www.amicalelaiquemidiqueryc.jimdo.com](http://www.amicalelaiquemidiqueryc.jimdo.com)

➤ **ADRESSE MAIL DE L'AMICALE**  
[amicalelaiquemidiqueryc@gmail.com](mailto:amicalelaiquemidiqueryc@gmail.com)



### ➤ **SORTIES et SEJOURS A LA NEIGE 2018 // 2019 :**

- 1°) SORTIE : Samedi 05 Janvier 2019 : AX TROIS DOMAINES
- 2°) SORTIE : Dimanche 20 Janvier 2019 : PEYRAGUDES
- 3°) SORTIE : Du 02 au 09 Février 2019: Séjour ALPES : MONTGENEVRE - Hautes Alpes -
- 4°) SORTIE : Samedi 23 Février 2019 : GUZET NEIGE

**JOURNEE PROMOTIONNELLE** - Places limitées -

- 5°) SORTIE : 09 et 10 Mars 2019 : Week-end à BAGNERES de LUCHON (Superbagnères)

#### Renseignements et inscriptions chez :

M. André MOURGUES « Borde Blanche » 82 220 Puycornet Tél : 06 35 95 08 14  
M. Daniel CERETTA Tél : 06 89 81 65 40  
Mme Yvette MALBREL 1051, route de Caussade 82 800 Bioule Tél : 05 63 30 95 36

Mail : [amicalelaiquemidiqueryc@gmail.com](mailto:amicalelaiquemidiqueryc@gmail.com)

Possibilités de ski de fond ou de randonnée - raquettes et encadrement pour les débutants en matinée.



### ➤ **RANDONNEE:**

#### NOUVEAU :

**TOUS LES SAMEDIS (après-midi) avec Michèle :** départ 13 h 30 parking du groupe scolaire de REALVILLE ou 14 h sur le site.

Responsable : Mme Michèle GIULIANI Tél : 05 63 67 22 90 ou 06 84 78 56 75

**TOUS LES DIMANCHES (après- midi) avec Marie-Line :** départ 13 h 30 parking du groupe scolaire de REALVILLE.

WEEK-END RANDONNEE : les 18 et 19 MAI 2019 dans le SIDOBRE (Tarn)

Responsable : Mme Marie-Line BEDE Tél : 05 63 67 10 54

### ➤ **WEEK-END DECOUVERTE ET ANIMATIONS PLEIN AIR:**

Les 22 et 23 JUIN 2019 : Week-end au PIC du MIDI et les environs de LA MONGIE.

### ➤ **TENNIS:**

Les inscriptions sont prises au « BOUTON D'OR » Magasin de fleurs à REALVILLE- adhésions ou location à l'heure - Ecole de tennis pour les enfants de 5 à 18 ans le jeudi de 17 h à 19 h avec animateur diplômé.

Responsable : Mme Claudia MACHADO Tél : 07 69 70 27 73

### ➤ **BADMINTON:**

2 Séances à la salle polyvalente de Réalville le lundi de 19 h à 20h30 et le mercredi de 19 h à 21 h.

Responsable : Mme Marie-Line BEDE Tél : 05 63 67 10 54

#### **POUR TOUTES CES ACTIVITES RENSEIGNEMENTS CHEZ:**

- Mme Marie-Line BEDE 951, chemin d'Alba 82 440 Réalville Tél : 05 63 67 10 54
- Mme Yvette MALBREL 1051, route de Caussade 82 800 Bioule Tél : 05 63 30 95 36



1° FORMULE :	- Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	10 € 15 €

2° FORMULE :	- <u>BADMINTON</u> + Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	20 € 30 €

3° FORMULE :	- <u>TENNIS</u> + Randonnée - Ski - Journées Plein Air - Assurance -
	Scolaire Non Scolaire
	25 € + 5 € clé 45 € + 5 € clé

**ADHESION AMICALE :**  
3 FORMULES au choix

## **Club des Aînés Réalville - Cayrac**

### **Programme 2018**

- 11 janvier 2018: assemblée générale à la salle des fêtes de Réalville à 14h30  
achat des timbres, adhésions 15 €, animation avec orchestre, goûter offert
- 11 mars : Loto du club à la salle des fêtes de Cayrac à 14 h 30
- 30 septembre : repas annuel du club à la salle des fêtes de Réalville avec orchestre
- 11 novembre: loto du club à la salle des fêtes de Réalville à 14 h 30
- 02 décembre: goûter offert t à tous les adhérents, non adhérents 10 € avec grand spectacle de chansons des années 1930 – 1990. Danses.

### **Sorties 2018**

- 6 mars : spectacle au casino Barrière à Toulouse avec repas
- 5 avril : Estofinado à Labastide l'Evêque, visite guidée de la cité de Villefranche de Rouergue, repas et visite du Martinet de la Ramonde
- 15 décembre : grand spectacle de Noël au cirque de Valence d'Agen

### **Voyages**

En juin: le Tyrol



En octobre : le pays du Ventoux



### **Programme 2019**

- 10 janvier: assemblée générale à la salle des fêtes de Réalville à 14h, achat des timbres, adhésions 15 €, animation avec orchestre, goûter offert
- 10 mars: Loto du club à la salle des fêtes de Cayrac à 14 h 30
- 06 octobre: repas annuel du club à la salle des fêtes de Réalville avec orchestre
- 10 novembre: loto du club à la salle des fêtes de Réalville à 14 h 30
- 01 décembre: goûter offert t à tous les adhérents, non adhérents 10 € avec spectacle et possibilité de danser.

### **Sorties**

- 5 mars : spectacle au casino Barriere à Toulouse avec repas.
- 4 avril: cassoulet « maison », visite guidée de la cité de Carcassonne. Repas

**Voyages:** la Savoie du 29 juin au 6 juillet  
880 € Croisière sur le lac du Bourget



Les volcans d'Auvergne du 15 au 18 septembre  
370 €



## Comité des fêtes

Le 23 juin dernier le comité des fêtes de Réalville a proposé sa troisième manifestation. Nous avons reçu la banda les Capellous de Caussade qui a animé le village une partie de l'après-midi avant de nous rejoindre à la salle des fêtes pour l'apéritif offert par le comité des fêtes. Les bandas ont animé toute la soirée et permis le service des plateaux repas en musique.



La pieuvre, avec ses jeux gonflables et son taureau mécanique ont occupé les enfants pour leur plus grand plaisir. En cours de soirée s'est déroulée le tirage d'une tombola dont les lots avaient été offerts par les commerçants du village.

22h30 a vu l'embrasement du traditionnel feu de la Saint Jean autour duquel une grande farandole s'est formée. Enfants et adultes tournèrent autour du feu au rythme de la banda dans la plus pure tradition.

Ensuite, la sono Y-G animation a mis beaucoup d'ambiance sur des musiques des années 80 à aujourd'hui et permis au public de danser jusqu'au bout de la nuit



Pour l'année 2019, nous vous donnons rendez-vous le 22 juin au même endroit. La pieuvre avec ses jeux gonflables ainsi que le taureau mécanique seront toujours là. Une banda assurera l'ambiance, le traditionnel feu de la Saint Jean sera allumé. Des plateaux repas seront servis. Une animation musicale qui n'est pas encore fixée à ce jour clôturera le programme de cette journée.



Nous invitons tous ceux qui voudraient donner un peu de leur temps pour l'animation de notre village à nous rejoindre jeunes et moins jeunes. Le comité des fêtes d'un village ne peut vivre et se développer qu'avec une équipe nombreuse et dynamique

La présidente du comité des fêtes: Corinne BEAUVOIS 4 place de la réunion Tél 06 18 62 87 70



# Association des Parents d'Elèves Réalville-Cayrac

aperealvillecayrac@yahoo.fr

Notre association a pour objectif de soutenir financièrement le groupe scolaire Chanterive de Réalville-Cayrac en réalisant différentes manifestations tout au long de l'année scolaire.

Depuis quelques années nos manifestations nous ont permis de verser au minimum 15€ par enfant et par an, ( il y a cette année un effectif de 225 élèves sur les deux écoles).

Le bureau de l'association est actuellement composé de personnes dont les enfants vont pour la majorité quitter l'école en juin 2020, le bureau sera donc démissionnaire dès la rentrée 2019 pour permettre la mise en place d'un nouveau bureau auquel nous pourrons apporter toute l'aide nécessaire durant cette année de transition.

**Faute de personnes pour nous remplacer l'association risque de s'éteindre et il n'y aura aucune manifestation pour l'année scolaire 2019-2020.**

Nous comptons sur **VOUS**, les parents, pour reprendre le flambeau car sans l'association, bon nombre de projets réalisés par les enseignants des écoles maternelle et primaire ne pourront pas avoir lieu.

**Durant l'année scolaire 2017-2018 nous avons organisé:**

- le loto annuel de novembre à Réalville
- un vide grenier en avril à Cayrac
- la kermesse au mois de juin dans le parc de Réalville

**Les rendez-vous pour 2018-2019:**

- le loto du 17 novembre 2018 à Réalville
- une vente de chocolats pour Noël
- un vide grenier le 13 avril 2019 à Cayrac
- la kermesse le 16 juin 2019 à Réalville.

**Un grand merci à toutes les personnes (parents, municipalité, CLAE) qui nous aident et nous assistent lors de nos manifestations.**

Le bureau et les membres de l'APE

# Le Bureau, les membres de l'association et les représentants des parents d'élèves



Sandra  
CAMUS  
Présidente



Aurélie  
PREJET  
Vice  
Présidente



Christine  
FERREIRA  
Trésorière



Thomas  
GAMEIRO  
Trésorier  
adjoint



Lisbeth  
GEORGES  
Secrétaire



Corinne  
MARCEROU  
Secrétaire  
adjointe



Angélique  
GROSBOIS



Ilona  
RAYNALDY



Emilie  
PRUNET



Magali  
DELSOL



Karine  
CATHALIFAUD



Blandine  
VARENNE



Sally  
WRIGHT



Carine  
LAZARTIGUES



Marie  
DESGANS



Magali  
SOLEGER



Marie-Cécile  
LACOSTE



Laetitia  
IRISSOU



Sylvie  
POUGET



# L'AILE REALVILLOISE



L'association l'Aile Réalvilloise gère le Centre de Loisirs situé 383 chemin de Château Vieux à Réalville, celui-ci est équipé de deux salles d'activités, une pour les petits âgés de 3 à 5 ans, une pour les plus grands âgés de 6 à 11 ans (et plus), il est situé dans les mêmes locaux que la salle des fêtes, permettant ainsi l'utilisation d'une salle omnisport permettant d'accueillir tous les enfants.

La structure dispose également d'un dortoir pour les enfants de maternelle et enfin d'un grand parc sécurisé lors des heures d'ouverture du centre.

Les repas sont servis sur l'école de Réalville, grâce à la mise à disposition de personnel par la mairie de Réalville.

L'association participe également à l'organisation des accueils périscolaires des écoles publiques de Mirabel et Réalville en lien les équipes enseignantes et avec le soutien de la CAF et des communes de Réalville, Mirabel et Cayrac.

A travers l'accueil de loisirs associé à l'école et de l'accueil de loisir sans hébergement, l'Aile Réalvilloise, composée de son équipe d'animation, et renforcée par les personnels de mairie, souhaite proposer des temps de loisirs à tous les enfants sans distinction. Ainsi, les enfants disposent de temps où ils peuvent trouver du plaisir à jouer en toute tranquillité, à découvrir, à grandir à leur rythme, à retrouver ses copains, à partager des expériences originales et enrichissantes, à apprendre à communiquer avec les autres, enfants et adultes... En somme à s'épanouir

Les animations proposées aux enfants sont encadrées par un personnel qualifié, guidé par un projet pédagogique, qui suit les orientations données par le projet éducatif créé par les membres du bureau associatif.

L'Aile Réalvilloise vise à :

- Favoriser l'épanouissement individuel de chaque enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser la découverte, la créativité et l'imaginaire
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

Suite au Conseil d'Administration du 2 juillet 2018, un nouveau bureau a été élu, composé d'une nouvelle équipe de **parents bénévoles** :

☞ CHIESA Sophie :	Co-présidente	☞ ONGUINDA Magali :	Membre
☞ DESGANS Marie :	Co-Présidente	☞ CATHALIFAUD Eric :	Membre
☞ CATHALIFAUD Karine :	Trésorière	☞ MARTY Valérie :	Membre
☞ DELSOL Magali :	Secrétaire	☞ LAZARTIGUE Carine :	Membre
☞ HADJIGEORGIOU WRIGHT Sally :	Secrétaire adjointe		

**Toutes nos activités sont construites et adaptées à tous les enfants.  
Elles sont fidèles à nos engagements éducatifs, à l'échange, à la mixité et à la laïcité.**

**NOUS AVONS BESOIN DE NOUVEAUX MEMBRES DANS NOTRE EQUIPE DE BENEVOLES.  
NOUS SERIONS HEUREUX DE VOUS INVITER A L'UN DE NOS BUREAUX.  
UN CALENDRIER VOUS SERA REMIS EN 2019  
VOTRE FUTURE PARTICIPATION N'EXIGE EN AUCUN CAS UN ENGAGEMENT DE VOTRE PART**

Pour tous renseignements, merci de contacter le directeur, M. HERVIEU Manuel :

L' AILE REALVILLOISE  
CENTRE DE LOISIRS  
383 CHEMIN DE CHATEAU VIEUX  
82440 REALVILLE  
05 63 28 27 18 OU 06 45 73 75 66  
[aile.realvilloise@orange.fr](mailto:aile.realvilloise@orange.fr)

## ADMR

L'association ADMR de Réalville fait partie des 11 associations de la Fédération ADMR du Tarn & Garonne. En plus de la commune de Réalville, elle couvre celles de Mirabel, Cayrac & St Vincent d'Autejac.

Elle emploie 11 salariées en CDI & 2 en CDD. Référencée en tant qu'établissement agréé Service à la Personne, son personnel peut intervenir auprès d'un large public (petite enfance, famille, personnes âgées & personnes handicapées) et faire bénéficier à ce titre à ses clients d'un crédit d'impôt (selon la loi fiscale en vigueur).

Au 31 octobre 2018, le nombre de foyers qui ont bénéficié de ses services sont :

- 13 Familles + 3 au titre de l'aide à l'Enfance
- 81 Personnes ayant fait valoir leur droit à la retraite
- 30 personnes ont opté pour le portage de repas
- 16 foyers ont opté pour notre service de téléassistance

FILIEN



## Nos pompiers

L'amicale des sapeurs pompiers du centre de secours Albias/Réalville vous remercie de votre présence aux différentes activités que nous avons organisées au cours de cette année et nous tenons tout particulièrement à souligner les liens très forts qui unissent la municipalité à ses secouristes.

Nous sommes souvent confrontés et de plus en plus à l'incivilité voire au mépris de certains citoyens. Cela est particulièrement pénible pour nous qui venons pour aider autrui.

Heureusement l'esprit d'équipe, la camaraderie et surtout la joie du travail bien fait sont bien supérieurs à cela.

Je tiens également à vous remercier pour la générosité dont vous avez fait preuve lors de notre passage pour la présentation de notre calendrier et surtout de l'accueil réservé à vos pompiers.

L'amicale des sapeurs pompiers Albias/Réalville vous souhaite une très bonne et heureuse année et surtout santé à vous tous.



Les stocks de sang, plasma et plaquettes sont très faibles, pénalisés par des manifestations internationales et le peu de mobilisation pendant ces périodes estivales. Malheureusement, quelque soit le moment, les malades et les blessés sont là, demandeurs de produits sanguins pour leur guérison, parfois même pour leur survie.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur toutes nos collectes, et/ou ailleurs, partout lors de vos moments disponibles. Ainsi, avec EFS Midi Quercy, nous comptons relever ce défi majeur national à l'occasion des prochains prélèvements, quelles que soient les dates. Seuls, comptent les malades qui ont besoin du sang et des dérivés pharmaceutiques pour leur survie.

Mirabel : Mercredi 28/02/2018	résultat mitigé: mauvais temps, nouveaux horaires...
Albias : Vendredi 11/05/2018	résultat très encourageant, conforme au défi d'EFS
Cayrac : Jeudi 12/07/2018	résultat très encourageant, conforme au défi d'EFS
Realville : Jeudi 04/10/2018	résultat très encourageant

Nous vous invitons à venir toujours et encore plus nombreux, partout à nos collectes car, de votre présence à celles-ci, donneurs réguliers ou occasionnels, jeunes ou moins jeunes, nouveaux donneurs (que nous devons stimuler en ces circonstances), car l'autosuffisance des produits du sang en France dépend de NOUS TOUS

**Dates des collectes pour l'année 2019**

**Horaire : Après-midi 15H à 19H**

Mirabel à la salle des fêtes : Mercredi 06 Mars 2019

Albias à la salle St Georges: Jeudi 09 Mai 2019

Cayrac à la salle des fêtes : Jeudi 16 Juillet 2019

Réalville à la salle des fêtes: Vendredi 04 Octobre 2019

**VENEZ NOMBREUX MERCI d'avance au nom de tous les receveurs, malades et blessés de la vie**  
**Au nom de l'éthique du don du sang à la française, pour la protection du donneur et du receveur**

## Téléthon

Comme chaque année, l'association téléthon a proposé des animations dans le but, bien sûr, de récolter le plus possible d'argent et de reverser les fonds pour la recherche.

**Dimanche 2 octobre:** country à Réalville

**Samedi 24 novembre:** repas dansant à Réalville avec Sylvie Nauges

**Samedi 8 décembre:** journée nationale sur les Promenades de Réalville avec lavage des voitures par les pompiers, vente de gâteaux préparés par les bénévoles et randonnée pédestre l'après midi.



L'association remercie les deux municipalités pour leurs précieux soutiens, tous les bénévoles, les sponsors et diverses association Réalville-Cayrac , le comité des fêtes de Cayrac.

**Cette participation de tous nous permet de reverser chaque année la somme de 7 000 € à l'association des myopathes.**

Présidente: Viviane Cassan  
Trésorière: Ginette Olivier  
Secrétaire: Marceau Valette



## **FNACA Réalville - Cayrac**

Le 16 novembre 2018, les adhérentes et adhérents du Comité FNACA de REALVILLE-CAYRAC étaient convoqués à l'assemblée générale qui s'est tenue à la salle des fêtes de REALVILLE. Les Maires des deux communes nous honoraient de leur présence.

À l'ouverture de la séance, le co-président demandait une minute de silence à la mémoire des défunts de nos familles ainsi qu'à la mémoire des victimes des catastrophes de l'Aude et de MARSEILLE ainsi que des différents conflits de par le Monde.

La séance débutait par la lecture du rapport moral qui faisait ressortir qu'une délégation accompagnée de nos porte-drapeaux avait participé à neuf obsèques d'anciens Combattants dans le secteur, ainsi qu'à plusieurs manifestations patriotiques. Venait ensuite la présentation du rapport financier par notre trésorier. Les deux rapports étaient acceptés à l'unanimité. Le sujet suivant était le renouvellement du bureau: aucun candidat n'étant connu, le bureau sortant était réélu sans changement.

### **Questions diverses :**

Nous apprenons que la médaille militaire a été attribuée à notre adhérent et ami RIBES Roger. Cette décoration lui sera remise officiellement le 19 mars 2019 au cours de la commémoration du « Cessez le feu » à MONTAUBAN.

### **Manifestations retenues pour 2019 :**

25 janvier 2019: présentation des vœux, dégustation de la Coques.

24 mars 2019: commémoration du « Cessez le feu » en ALGERIE à REALVILLE et à CAYRAC. A cette occasion nous remettons le diplôme d'honneur de porte-drapeau à nos camarades NOAILLES José et DELFAU Jean.

12 mai 2019: journée de l'amitié

Pour clore la réunion la parole était donnée aux Maires de REALVILLE et de CAYRAC.

À 12h, l'ordre du jour étant épuisé le co-président levait la séance et invitait les participants à partager le verre de l'amitié. Pour poursuivre cette journée de convivialité le repas était offert par le Comité servi par notre traiteur « LEON ».

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE



Journée de l'amitié – 20 mai 2018



Dépôt de gerbe par les co-présidents - 19 mars 2018

## **Union Nationale des Combatants**



**Assemblée  
générale**



# Atelier Cuisine

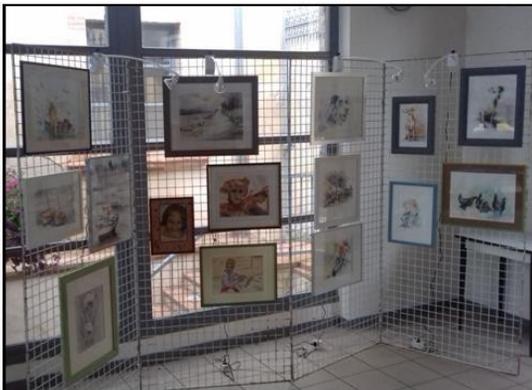


tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois à 18H30

# Atelier Peinture Aquarelle



tous les  
mercredis  
matins



**M**erci à vous tous  
qui êtes venus  
nous encourager  
à poursuivre  
notre passion.



## Etat civil 2018 ( au 15 décembre)

### Naissances



GLEYE BERNARDO Tyler	04/01/2018
MARTEAU Raphaël Pierre Emeric	20/01/2018
KINT Lucie Laura	20/01/2018
DEBARRE Aaron Vincent	22/01/2018
ABELA Alma	23/01/2018
WISNIEWSKI Olivia Zuzanna	24/01/2018
GONZALES HERNENDEZ ThiagoMessi	07/02/2018
HEMMER Chloé Florence Nadine	21/03/2018
HOAREAU Djina Marie Solange	09/04/2018
DESSEVRE PEREIRA Siméo	28/04/2018
DIORE Ozanne Billie Mona	06/07/2018
VANIN Livio Florian Renaud Jean-Pierre	16/07/2018
SIGAL Giulia Carla	20/08/2018
ASKASEM Leema	24/08/2018
LASNAVERES Nolam	30/08/2018
PEREIRA FERNANDES Silya Pedro	05/09/2018
ZIEMSKI Wojciech Maxime	12/11/2018
GIRARD Lyvia Rose Erin	03/12/2018
MOILLIET Azzura	13/12/2018

### Mariages



BRIERE Dominique	et	HERBODEAU Isabelle	03/02/2018
ROMERO CARRENO Enrique	et	GOBBO Lucie	05/05/2018
MOUSSA Ascanari	et	RIDAY Angelique	11/05/2018
MASCLET Emmanuel	et	CAMALLIERES Sonia	12/05/2018
LAZARTIGUES Jérôme	et	LALEVEE Carine	30/06/2018
RECOCHE Guillaume	et	AGUILERA Marion	28/07/2018
GEORGES Sébastien	et	CONSTANT Magalie	11/08/2018
GEORGEL Bernard	et	RUELLE Evelyne	25/08/2018
DARTENUC Stephane	et	FEKKAK Doriane	01/09/2018
HUSS Guillame	et	GOLZIO Patricia	15/09/2018
GAJAC Sébastien	et	FLAUS Céline	24/11/2018

### Décès



REYNAUD Alexandre Albert	05/01/2018
COUDERC Yves Joseph Albert	12/01/2018
GASC Jacqueline épouse DEJEAN	05/02/2018
LAFON Rachel	16/03/2018
VIAUD Jean Roger	21/03/2018
COUSTEILS Elisa	25/03/2018
POUZERGUES Nadine épouse GROSSERIE	10/05/2018
GARCIA Gilbert Lucien	28/05/2018
ABIDAT Jean-Claude	28/05/2018
BONNEMEORT Patrick Georges Albert	14/06/2018
MAZENQ Mauricette Simone Georgette épouse PYTLAK	26/06/2018
DUTOIT Jean-Claude Maurice	20/07/2018
BUISSON Marie Héléne Claudine	12/09/2018
SOFFIETTI Rosina Doménica épouse BOUSQUET	11/11/2018

## Villes et villages fleuris de France



Riche de 60 ans d'histoire, le label "Villes et Villages Fleuris" mobilise près d'un tiers des communes françaises. Seulement plus de 4 700 sur les 35 000 d'entre elles sont labellisées en France.

Le label Villes et Villages Fleuris reste attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est aujourd'hui beaucoup plus large. Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Il récompense les actions coordonnées par les collectivités locales pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes. **Le label garantit la qualité de la démarche et valorise les communes qui l'obtiennent.** L'attribution du label Villes et Villages Fleuris s'effectue ainsi sur la base d'une série de critères

- La motivation pour l'obtention du label.
- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Sur le département doté de 195 communes,

- 19 communes dont Réalville arboraient une fleur
- 6 deux fleurs,
- 6 trois fleurs,
- 1 seule quatre fleurs.



**Suite au passage du jury en juillet 2018, notre commune vient de se voir attribué une deuxième fleur. Ce qui nous place dans le top 13 des villes fleuries du département.**



Cette récompense valorise le travail des employés communaux, des élus et des habitants sensibilisés qui s'attachent à améliorer l'image de la commune et la qualité de vie de tous. Cette distinction nous complimente et conforte les actions entreprises depuis plusieurs années. Les réalisations paysagères, notamment autour de l'église, sur les promenades ou sur la RD 820, mais aussi la réhabilitation des espaces publics, la transition énergétique, la démarche auprès des enfants ont particulièrement retenu l'attention du jury.



Bien sûr, Il reste encore beaucoup à faire, à entreprendre ou à consolider pour améliorer notre cadre de vie. Nous nous y attachons journallement avec les moyens qui sont les nôtres.